



6584/20

(OR. en)

PRESSE 16
PR CO 16

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3757^e session du Conseil

Emploi, politique sociale, santé et consommateurs

Questions relatives à la santé

Bruxelles, le 6 mars 2020

Président

Vili Beroš

Ministre de la santé de la Croatie

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

SANTÉ..... 3

COVID-19 - échange de vues 3

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
• Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
• Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

SANTÉ

COVID-19 - échange de vues

Sur la base d'une note de la présidence ([document de réflexion](#)), les ministres ont fait le point sur la situation actuelle, qui a largement évolué au cours des dernières semaines. Ils ont procédé à un échange de vues dans le but de trouver la meilleure approche pour poursuivre la réponse coordonnée face à l'épidémie actuelle de COVID-19 dans l'UE.

La directrice du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), Andrea Ammon, le directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Europe, Hans Kluge, et le directeur exécutif adjoint de l'Agence européenne des médicaments (EMA), Noël Wathion, ont également participé à la discussion. La Commission européenne était représentée par Stella Kyriakides, membre de la Commission chargée de la santé et de la sécurité alimentaire, Janez Lenarčič, membre de la Commission chargée de la gestion des crises et Thierry Breton, membre de la Commission chargée du marché intérieur.

Le débat s'est articulé autour des questions suivantes:

- Quelle est votre appréciation des mécanismes existants au niveau de l'UE compte tenu des défis posés par la propagation de la COVID-19 en Europe? Pourriez-vous proposer des activités supplémentaires qui seraient utiles pour améliorer encore la communication et le partage d'informations?
- Compte tenu du rythme actuel de propagation de la COVID-19 dans l'UE, comment évalueriez-vous l'efficacité des mesures actuellement en place dans votre pays? Prévoyez-vous de moins axer vos efforts sur les mesures de prévention et de préparation afin de vous concentrer sur le traitement si la situation épidémiologique se détériore?
- Estimeriez-vous que les mesures mises en place par la Commission offrent une assistance suffisante aux États membres si, malgré ces mesures, la COVID-19 continue à se propager? Pourriez-vous proposer des activités supplémentaires qui seraient utiles pour aider votre pays dans une telle situation?

Au début de la session, la Commission a annoncé l'augmentation des fonds disponibles pour la mise au point d'un vaccin, qui seront portés de 10 millions à 47 millions d'euros. La Commission a également réaffirmé qu'elle était disposée à aider les États membres à faire face à l'épidémie de COVID-19 et a indiqué qu'une procédure conjointe de passation de marché pour l'achat d'équipements de protection individuelle par 20 États membres était en bonne voie.

Les ministres se sont félicités du soutien mobilisé par la Commission européenne à ce jour, en particulier dans les domaines de la santé publique, de la recherche et de la protection civile.

Le débat a confirmé que la meilleure façon de contribuer à la protection de la santé des citoyens de l'UE était de renforcer la solidarité, la coopération et l'échange d'informations, conformément aux engagements pris lors de la session du Conseil EPSCO du 13 février 2020¹.

Les ministres sont convenus que, pour lutter contre l'épidémie de COVID-19, il était important de favoriser une plus grande prise de conscience individuelle et collective de la menace que représente la COVID-19, de renforcer la protection des personnes à risque et des personnes âgées, et de mettre en place des mesures de confinement cohérentes, y compris des conseils fondés sur des données probantes concernant les voyages à destination et en provenance des zones à risque. Les ministres ont également souligné la nécessité de contrôler au niveau européen la disponibilité des équipements médicaux et des médicaments dans l'UE afin de garantir la production, le stockage, la disponibilité et l'utilisation rationnelle des équipements de protection dans l'Union.

Au cours de la discussion, plusieurs défis qui se posent dans le cadre de la réaction à l'épidémie de COVID-19 ont été recensés:

- le renforcement de la coordination concernant les mesures de confinement et de l'échange d'informations
- la sensibilisation du public aux menaces liées à la COVID-19
- l'amélioration de la communication publique afin de lutter contre la diffusion de fausses informations sur l'épidémie
- la mise en place d'une coopération internationale et l'adoption d'une approche transversale
- la prévention d'éventuelles pénuries d'équipements de protection et de médicaments
- la protection des professionnels de la santé

¹ [Conclusions du Conseil sur le Covid-19, 13 février 2020](#)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant
